

Un article proposé par
Jean-Claude André, directeur de recherche CNRS
Girolamo Ramunni, professeur d'histoire des sciences et des techniques au Cnam

L' « acceptabilité » du risque : une vieille histoire

Intérêt particulier/intérêt général

Risque et progrès sont intimement liés. La question de l'acceptabilité du risque, qui est omniprésente aujourd'hui, a donc accompagné – de façon plus ou moins visible – l'innovation technique et industrielle. Girolamo Ramunni et Jean-Claude André retracent dans cette *Tribune* l'histoire de cette notion, qui finalement pose la question de l'intérêt général et du bien commun face aux perceptions et à la capacité d'acceptation individuelle.

L' « acceptabilité » est aujourd'hui l'une des questions posées par ceux qui observent et cherchent à maîtriser l'interaction entre la société et le progrès technique. Ce type de questionnement serait-il inédit ? Est-ce la marque d'une société postmoderne ? Il est possible d'en douter si l'on se rapporte à ce qui s'est passé depuis au moins la révolution scientifique.

Le progrès : un bien pour tous, une nuisance pour quelques-uns

Déjà aux premières lueurs de la révolution industrielle, en Occident, la question de l'acceptabilité des nouvelles machines a émergé. On pense aux révoltes dues à l'automatisation des métiers à tisser qui mettaient en péril les emplois des ouvriers tisserands, comme le luddisme en Grande Bretagne en 1811-1812 ou la révolte des canuts à Lyon en 1831.

À la fin du XVIII^e, le rapport Lavoisier abordait la question de l'acceptabilité sur la manière de satisfaire les besoins d'eau à Paris. Deux projets étaient en concurrence : l'un à partir de la construction d'une machine à vapeur, l'autre consistant à détourner l'eau de l'Yvette. En analysant les deux projets, Lavoisier pose ouvertement deux critères. Le premier porte sur les nuisances de la machine à vapeur, comme la fumée. L'autre est plus étonnant : un service qui ne pourrait garantir la continuité serait-il acceptable ? Lavoisier rejette alors le recours à la machine à vapeur car il pense avoir prouvé qu'elle ne garantirait pas la continuité du service. Ce qu'il y a d'intéressant ici, c'est que la décision est basée sur des critères d'acceptabilité d'un risque. De ce rappel, on pourrait conclure que la question de l'acceptabilité a accompagné le développement industriel.

L'innovation : une promesse de bonheur sans risque

Cependant, il n'en est rien. La question de l'acceptabilité a été par la suite masquée, puis la notion imposée, car l'expansion scientifique et technique du

POUR RÉAGIR à cette *Tribune*
de la sécurité industrielle,
rendez-vous sur
www.foncsi.org

Foncsi

Fondation pour une culture de
sécurité industrielle
tribunes@foncsi.org

L' « acceptabilité » du risque : une vieille histoire Intérêt particulier/intérêt général

XIX^e siècle a produit, au moins en France, l'idéologie du progrès technique ; une idéologie bien plus puissante, remontant au *Discours de la méthode*. Refuser une innovation, rejeter une découverte, douter de ses bienfaits, c'était mettre en cause l'idée de progrès, voire la puissance de l'État. Qu'il suffise de citer quelques exemples pour donner un aperçu de l'étendue de cette idéologie.

Le premier est lié à l'idée chère aux fondateurs de la III^e République, que la capacité d'inventer devait être largement partagée et favorisée. Le concours Lépine est une preuve des richesses et des bienfaits de cette capacité inventive largement diffusante. Cette idée « d'éduquer » le public à accepter l'innovation est illustrée par la création du Salon des arts ménagers, un média très important tout d'abord pour rendre acceptable les nouvelles machines électriques destinées à changer le quotidien des familles ; salon qui est ensuite un média puissant d'attraction et de plaisir.

« Refuser une innovation, rejeter une découverte, douter de ses bienfaits, c'était mettre en cause l'idée de progrès, voire la puissance de l'État »

Un autre exemple est donné par certains grands travaux d'aménagement du territoire du début du XX^e siècle. L'enthousiasme des ingénieurs, qui voyaient dans l'électricité le moyen d'assurer l'indépendance énergétique de la France, de devenir même exportateur d'énergie, avait fait envisager le projet ambitieux d'équiper la côte atlantique en usines marémotrices, et dans de lointaines ex-colonies d'utiliser les écarts thermiques entre eaux profondes et superficielles : énergies renouvelables d'une quantité qui dépassait, selon les prévisions de l'époque, la consommation nationale. La technique investissait le littoral et prenait ainsi le pas sur les vacances, pas encore officialisées par les congés payés.

La modernité : un bien commun, des risques imposés

La seconde moitié du XX^e siècle marque, quant à elle, une évolution sur le plan de l'acceptabilité. L'innovation et le progrès se poursuivent ; les risques se dévoilent, entraînant l'apparition d'une certaine opposition. On peut considérer par exemple le projet de construction du barrage de Tignes, au début des années cinquante. Est-ce que le refus des habitants allait mettre à mal ce grandiose projet ? S'il fallait noyer le village entier, on déplacerait par tous les moyens les habitants. C'est ce qui fut fait, non sans mal, car l'opposition isolée des Tignars qui demandaient à rester dans leurs maisons ne réussit pas à faire reculer les concepteurs du projet, donc les pouvoirs. Il leur fut opposé l'orgueil national de la réalisation du plus grand barrage voûté de l'époque. C'est dans ce cadre également que se situe le projet électronucléaire français de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix. L'ambition de devenir un pays exportateur d'énergie allait-il enfin se réaliser, même en passant outre l'accord des populations concernées et opposées à ce projet ? Avec les imprévus que l'on sait...

« Les risques se dévoilent, entraînant l'apparition d'une certaine opposition »



POUR RÉAGIR à cette Tribune
de la sécurité industrielle,
rendez-vous sur
www.foncsi.org

Foncsi

Fondation pour une culture de
sécurité industrielle
tribunes@foncsi.org

« acceptabilité » du risque : une vieille histoire Intérêt particulier/intérêt général

L'existentialisme : des risques négociés

Même si elle n'a pas toujours été prise en compte, on le voit, la question de l'acceptabilité du risque n'est pas récente et évolue dans le temps. Aujourd'hui, on ne peut plus balayer les perceptions et les intérêts particuliers. La société ne l'accepte plus. Les citoyens craignent chacun pour leur santé, leur sécurité, leur liberté, leur bien-être. Ces peurs, ces réticences individuelles, qui sont exprimées par des groupes actifs, sont des facteurs potentiellement bloquants au développement des nouvelles technologies.

« On n'accepte plus sans broncher, il y a eu trop de crises, trop d'accidents ! »

De plus, les risques ne peuvent plus être éludés. Le citoyen est éduqué, informé, éclairé. On n'accepte plus sans broncher, il y a eu trop de crises, trop d'accidents ! Les exemples inacceptables aujourd'hui sont légion : vache folle, amiante, sang contaminé, déchets nucléaires, etc. On ne peut plus imposer le risque. Cela amène alors à des formes nécessaires d'accord et d'appropriation des découvertes. Les négociations deviennent obligatoires, où les intérêts particuliers sont pris en compte et considérés.

Mais alors... que fait-on de l'intérêt général ?

POUR EN SAVOIR PLUS :

- J.-C. ANDRÉ, « Anticipation des risques : les nouvelles ne sont pas bonnes », *Environnement Risques & Santé*, Vol. 9, numéro 3, 2010, p.231-240
- J.-C. ANDRÉ, « Peut-on proposer une méthodologie applicable à l'émergence des risques ? », *L'émergence des risques*, EDP Sciences Ed., Paris, 2008, p.297-313
- G. Ramunni, « L'écologie industrielle : une nouvelle manière de produire et de consommer », *Quelles natures voulons-nous ?*, Ch. Lévesque & S. Van der Leeuw éd., Paris, 2003

Jean-Claude André

Ingénieur ENSIC, docteur ès sciences physiques, directeur de recherche CNRS émérite, conseiller auprès de la direction d'INSIS-CNRS pour des aspects d'éthique et de responsabilité, ancien directeur scientifique de l'INRS (1995-2007).

jean-claude.andre@cnrs-dir.fr

jean-claude.andre1@sfr.fr

Girolamo Ramunni

Docteur en philosophie et en sciences, professeur d'histoire des sciences & techniques et responsable du master « Les sciences et les techniques dans la société » au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Girolamo Ramunni est également conseiller du directeur du Musée des arts et métiers du Cnam et commissaire de nombreuses exposition, dont « Et l'homme créa le robot » actuellement au Musée des arts et métiers.

girolamo.ramunni@cnam.fr

Les propos tenus ici n'engagent ni la Foncsi ni les structures de rattachement des auteurs, et sont sous la seule responsabilité de ces derniers.

POUR RÉAGIR à cette Tribune de la sécurité industrielle, rendez-vous sur www.foncsi.org

Foncsi

Fondation pour une culture de sécurité industrielle
tribunes@foncsi.org